

**Délibération n°08**

**Effectif légal du conseil  
communautaire :**  
**61**

**Nombre de conseillers  
en exercice :**  
**61**

**Nombre de conseillers  
présents ou représentés :**  
**60**

**Nombre de votants :**  
**60**

**Date de convocation :**  
**17 octobre 2018**

**Date d'affichage du  
compte-rendu :**  
**31 octobre 2018**

**Objet :**  
**Les jardins de la culture -  
Construction d'une  
médiathèque intercommunale  
et d'un Relais d'Assistants  
Maternels à Riom : Avenants  
aux lots 6 et 11**

L'AN deux mille dix-huit, le 23 octobre, le conseil communautaire, convoqué le 17 octobre 2018 s'est réuni à la salle Dumoulin à RIOM, à 18 heures 30 minutes, sous la présidence de M Frédéric BONNICHON, Président.

**PRESENTS :**

M Christian ARVEUF, M Jean-Paul AYRAL, M Gabriel BANSON, M Jacques BARBECOT, M José BELDA, M Jean-Pierre BOISSET, M Frédéric BONNICHON, Mme Marie CACERES, M Philippe CARTAILLER, M Pierre CERLES, M Gérard CHANSARD, M André CHANUDET, M François CHEVILLE, M Philippe COULON, M Jacque DIOGON, M Gérard DUBOIS, Mme José DUBREUIL, Mme Stéphanie FLORI-DUTOUR, M Philippe GAILLARD, M Jean-Christophe GIGAUT, M Daniel GRENET, Mme Michèle GRENET, M Roland GRENET, M Mohand HAMOUMOU, M Jean-Pierre HEBRARD, M Jean-Maurice HEINRICH, Mme Catherine HOARAU, M Jacques LAMY, Mme Nicole LAURENT, M Yves LIGIER, Mme Marie-Pierre LORIN, M Fabrice MAGNET, M Christian MELIS, M Gilbert MENARD, M Christian OLLIER, M Alain PAULET, M Pierre PECOUL, M Jean-Philippe PERRET, Mme Régine PERRETON, Mme Florence PLANE, M Thierry ROUX, Mme Michèle SCHOTTEY, Mme Valérie SOUBEYROUX, M Jacques VIGNERON,  
**titulaires.**  
Mme Samya RIOTON, M Jean-Yves VIDEAU, Mme Sylvie MOIGNOUX  
**suppléants.**

**ABSENTS EXCUSÉS :**

**Absents représentés ou suppléés :**

- Mme Martine BESSON a donné pouvoir à M Alain PAULET
- Mme Nadine BOUTONNET a donné pouvoir à M Gérard DUBOIS
- M Eugène CHASSAGNE, conseiller communautaire unique des MARTRES-SUR-MORGE, remplacé par Mme Samya RIOTON, conseiller communautaire suppléant
- M Lionel CHAUVIN, a donné pouvoir à M Jean-Philippe PERRET
- Mme Pierrette CHIESA, a donné pouvoir à Mme José DUBREUIL
- Mme Annick DAVAYAT, conseiller communautaire unique de VARENNES-SUR-MORGE, remplacé par M Jean-Yves VIDEAU, conseiller communautaire suppléant
- Mme Danielle FAURE-IMBERT, a donné pouvoir à M Frédéric BONNICHON
- M Stéphane FRIAUD, a donné pouvoir à M François CHEVILLE
- M Didier IMBERT, conseiller communautaire unique de CLERLANDE, remplacé par Mme Sylvie MOIGNOUX, conseiller communautaire suppléant
- Mme Françoise LAFOND, a donné pouvoir à Mme Stéphanie FLORI-DUTOUR
- Mme Emilie LARRIEU, a donné pouvoir à M Jacques LAMY
- Mme Nicole PICHARD, a donné pouvoir à Mme Michèle SCHOTTEY
- Mme Anne-Karine QUEMENER, a donné pouvoir à M Fabrice MAGNET
- M Vincent RAYMOND, a donné pouvoir à Mme Régine PERRETON
- Mme Catherine VILLER-MICHON, a donné pouvoir à M Pierre PECOUL
- M Nicolas WEINMEISTER, a donné pouvoir à Mme Catherine HOARAU

**Absent :**

- M Claude BOILON

< > < > < > < > < >

**Secrétaire de Séance : Jacques LAMY**

**Rapport n°08 – Les jardins de la culture - Construction d'une médiathèque intercommunale et d'un Relais d'Assistants Maternels à Riom : Avenants aux lots 6 et 11**

Vu le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et notamment son article 139,  
Vu l'arrêté préfectoral n°17-02555 du 22 décembre 2017 portant transformation de la communauté de communes Riom Limagne et Volcans en Communauté d'Agglomération,  
Vu le marché du lot n°6 «Bardage - serrurerie » pour la construction d'une médiathèque intercommunale et d'un relais d'assistants maternels conclu avec la société SARL F.C.I pour un montant de 432 464.98 € HT,  
Vu le marché du lot n°11 «Electricité- courants forts et faibles–sécurité incendie» pour la construction d'une médiathèque intercommunale et d'un RAM conclu avec la société SARL SPIE SUD EST pour un montant de 396 155.14 € HT,  
Vu les propositions financières des entreprises précitées pour la réalisation de travaux supplémentaires,  
Vu l'avis de la Commission d'Appel d'Offres réunie le 23 octobre 2018,

Considérant que le marché relatif à la construction d'une médiathèque intercommunale et d'un relais d'assistants maternels conclu en décembre 2016 est en fin d'exécution, et que les lots 6 et 11 nécessitent la réalisation de travaux complémentaires et la passation d'avenants dont le montant d'augmentation par rapport au marché initial est supérieur à 5%.

**Le conseil communautaire sur proposition du Président et à l'unanimité, autorise le Président à signer :**

- l'avenant n°4 au lot 6 «Bardage-serrurerie» d'un montant de 29 800,45 € HT avec la société FCI,
- l'avenant n°5 au lot 11 « Electricité-courants forts et faibles – sécurité incendie» d'un montant de 15 858.24 € HT avec la société SPIE SUD EST,

***Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois, an que dessus.***

***Pour extrait conforme.  
A Riom, le 24 octobre 2018***

***Le Président***

***Frédéric BONNICHON***

